

cours de la session. Pour nombre d'entre nous, c'est un ami de vieille date et c'est avec plaisir que nous travaillons avec lui en sa nouvelle qualité. Nous avons été heureux du choix du leader de la Chambre dans le passé mais je ne crois pas que nous ayons eu de meilleurs rapports, de meilleure compréhension et de relations de travail plus étroites qu'avec l'actuel leader de la Chambre.

Je me rends compte que, de temps à autre, la longueur des discours et de la session ait pu faire perdre patience à certains députés, mais, eu égard au travail accompli, la session a été une des plus courtes dans l'histoire du Canada. C'est une session où nous avons adopté le plus grand nombre de crédits et approuvé aussi de nombreux projets de loi. Le gouvernement et les membres qui le composent ont très bien défendu, à mon avis, les mesures qu'ils ont présentées et, conformément à la tradition de l'opposition, je crois que nous avons formulé des critiques constructives, proposé, croyons-nous, des solutions de rechange constructives et, au besoin, présenté une ferme opposition contre certaines dispositions et certaines mesures.

Je tiens également à dire que je suis parfaitement d'accord avec les observations qui ont été formulées à l'égard de Votre Honneur. Nous, de ce groupe-ci, sommes plus près de vous,—du moins physiquement,—que nul autre parti représenté à la Chambre, et je crois que cela a présenté un véritable avantage pour nous. Nous en sommes venus à vous connaître davantage et à nous rendre compte de vos excellentes qualités. J'ai dit au cours de la dernière session que vous aviez rempli vos fonctions équitablement et que vous aviez appliqué le Règlement de façon équitable à l'égard de tous les députés. Je tiens à dire, au nom du parti de la CCF, que vous avez conservé à nos yeux le grand prestige que vous aviez acquis au cours de la dernière session et nous envisageons avec joie le maintien de ces excellents rapports, avec vous pour le plus grand bien de la nation canadienne, dans les années à venir.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai nulle intention de retarder la Chambre. Qu'il me soit simplement permis de dire que le régime parlementaire ne saurait paraître sous un meilleur jour que celui sous lequel il a paru au cours de cette session, grâce aux rapports entretenus entre nous, et plus particulièrement en ces dernières minutes, à un moment où chacun d'entre nous exprime franchement sa pensée. Je ne veux rien ajouter à cela, si ce n'est pour dire que je crois qu'au cours de la session qui se termine, nous avons tous cherché à réaliser dans la pratique tou-

[M. Argue.]

tes les virtualités du régime parlementaire, en nous rendant compte que si le gouvernement peut jouir ici d'une forte majorité, il n'a jamais, de propos délibéré, cherché à supprimer ici l'égalité des chances qui est à la base même de notre régime.

M. Winch: Et dire que tout le temps, j'avais l'impression que nous nous battions!

M. l'Orateur: Me sera-t-il permis de dire, en mon nom personnel, comme en celui de l'Orateur suppléant et président des comités et en celui du président suppléant des comités pléniers, combien profondément nous sommes reconnaissants de ce que viennent de dire les honorables députés. Je ne suis que trop conscient de mes insuffisances. Il est fatal que je me trompe et, même lorsque j'ai raison, je ne saurais m'empêcher de déplaire aux uns et aux autres. Je vous suis particulièrement reconnaissant de m'avoir souffert comme vous l'avez fait.

J'aimerais profiter de l'occasion pour ajouter que j'espère voir tous les honorables députés avant leur départ. Immédiatement après que nous aurons levé la séance j'espère que tous voudront bien passer le seuil du bureau n° 16, dont ils trouveront la porte grande ouverte. Quant à ceux qui ne pourraient venir tout de suite, peut-être pourront-ils venir après la prorogation. Je vous remercie beaucoup.

M. C. E. Rea (Spadina): Je me permettrai de remercier les députés de la collaboration dont ils ont fait preuve à mon égard quand j'occupais le fauteuil; il s'est, en effet, parfois présenté des décisions assez difficiles à rendre parce qu'il s'agissait de cas limite.

Je tiens aussi à remercier les trois greffiers de la courtoisie, de la patience et des sages conseils qu'ils offrent à tous ceux qui veulent les écouter.

Je serai aussi le premier qui souhaitera à tous les députés un Joyeux Noël.

M. Pierre Sévigny (Longueuil): Je tiens à me joindre à M. l'Orateur pour remercier, moi aussi, comme l'a fait le président suppléant, les députés de l'aimable accueil qu'ils ont fait, au cours de la présente session, à mes décisions qui étaient parfois celles d'un novice. Je dois beaucoup de reconnaissance à tous les députés pour leur indulgence, à M. l'Orateur pour ses conseils et aux greffiers pour toutes les indications qu'ils m'ont données. J'ai pu parfois me tromper, et quand j'ai été repris, c'était toujours d'une façon agréable. Je considère certainement comme un honneur d'avoir présidé les comités au cours de la session.